

**Epreuve d'admission du concours d'Ingénieur de recherche externe BAP J  
« Responsable de l'administration et du pilotage » 2024**

**Rapport de la présidente du jury  
14 octobre 2024**

L'épreuve d'admission du concours d'Ingénieur de recherche externe BAP J « Responsable de l'administration et du pilotage » s'est déroulée les jeudi 9 octobre et vendredi 10 octobre 2024, dans les locaux de l'Université Paris Cité. Deux postes étaient à pourvoir.

L'épreuve d'admission était de 45 minutes par candidat, décomposée de la façon suivante :

- 10 minutes d'exposé par le candidat de son parcours et de son expérience professionnelle
- 35 minutes d'échanges avec le jury

38 candidats étaient admissibles, mais seuls 18 se sont finalement présentés à l'épreuve : 15 femmes et 3 hommes.

2 candidates ont été placées sur liste principale, et aucun candidat sur liste complémentaire.

De façon générale, le jury a été frappé par le niveau globalement insuffisant des candidats pour un concours d'ingénieur de recherche.

Les deux candidates classées sur liste principale faisaient vraiment exception, avec une excellente connaissance des enjeux et problématiques de l'enseignement supérieur et de la recherche, et plus généralement du fonctionnement des établissements publics dans les différents domaines de l'administration (RH, finances, pilotage...). Elles possédaient le niveau d'expertise, la finesse d'analyse et les compétences managériales attendus pour ce niveau de poste.

En revanche, pour les autres candidats auditionnés, le jury a regretté un niveau insuffisant de connaissance du fonctionnement des établissements publics en général et des universités en particulier, même pour ceux qui y travaillaient déjà (beaucoup d'approximations dans les réponses, pour beaucoup de candidats une incapacité à citer les instances de gouvernance et l'organisation claire de l'établissement dans lequel ils travaillaient, une vision peu claire des articulations avec les tutelles). Si les candidats arrivaient globalement à expliquer les missions de la direction ou du service dans lequel ils travaillaient, ils se limitaient dans leur exposé et les réponses aux questions du jury, au strict périmètre de leurs missions quotidiennes et n'étaient pas capables d'élargir leur vision à l'échelle de leur établissement, et encore moins encore d'aborder des questions de politiques publiques plus larges sur l'enseignement ou la recherche. Ce manque d'ouverture sur leur environnement professionnel et sur les politiques

au niveau national a été jugé très problématique par les membres du jury, s'agissant de candidats à des fonctions d'ingénieur de recherche.

Sur les questions liées au fonctionnement des établissements en matière de ressources humaines, de budget et de gestion financière, les réponses étaient assez satisfaisantes lorsqu'on restait sur le strict périmètre des fonctions quotidiennes des candidats, mais devenaient vagues et approximatives, voire inexistantes, dès que le jury essayait d'élargir un peu le débat et d'aborder le pilotage RH et financier d'une université. A titre d'exemple, les différentes étapes d'un dialogue de gestion annuel au sein d'un établissement public n'étaient connues de presque aucun candidat, ou de façon confuse.

De même, en matière de pilotage de projet, les réponses étaient très approximatives. Les différentes étapes de gestion de projet étaient mal connues, et les modalités de prévention et de gestion des risques peu ou pas mentionnées.

Enfin, dans le domaine du management et de la gestion d'équipe, les candidats ont apporté des réponses très généralistes et souvent floues, et n'ont pas montré être en capacité de savoir gérer, le cas échéant, des situations de conflit au sein d'une équipe.

Sur un concours de niveau ingénieur de recherche, le jury rappelle qu'il est attendu des candidats une connaissance fine et précise de leur environnement de travail au sens large (par exemple, pour un candidat travaillant dans une université, pas seulement le fonctionnement de son service mais également celui de son établissement et des composantes, ainsi que les relations qui existent avec le ministère, le rectorat, les éventuels partenaires, etc.) et une maîtrise des enjeux et évolutions de son domaine d'activité (pour le même exemple, bien connaître les principales réformes de l'enseignement et de la recherche de ces dernières années, les enjeux auxquels font face les établissements de l'ESR, etc...). Il est également indispensable de maîtriser les techniques de gestion de projet et de management, et de savoir répondre aux questions du jury de façon précise, argumentée, avec des exemples de situations concrètes.

  
Claire BLIN  
Présidente du jury